

**LES ASPECTS PRIX DE TRANSFERT DES
RESTRUCTURATIONS D'ENTREPRISES ET DES
INCORPORELS**

23 - 26 février 2015

Gabon

**Cas pratique n°4
sur les aspects prix de transfert des réorganisations d'entreprises
("Widget")**

Enoncé

La société française **SARL Widget**, détenue à 100% par la société suédoise **Widget AB**, est le fabricant exclusif de tablettes pour enfants pour l'ensemble du groupe Widget. Elle vend l'intégralité de sa production à la société suédoise **Widget AB**, société mère du groupe Widget. Les tablettes portent des marques commerciales reconnues et déposées.

La **SARL Widget** exerce également une activité de distribution de tablettes pour enfants sur le marché français. Dans le cadre de cette activité, la **SARL Widget** rachète une partie des tablettes pour enfants à la société suédoise **Widget AB** pour les commercialiser en France. La **SARL Widget** ne paie pas de redevance à sa société mère **Widget AB** pour l'utilisation de la marque sur le marché français.

Dans le cadre de son activité de fabrication des tablettes pour enfants, la **SARL Widget** utilise des techniques particulières qu'elle a elle-même développées. En revanche, les marques commerciales sont détenues par la société suédoise **Widget AB**.

Selon les termes du contrat exclusif de fabrication conclu entre la **SARL Widget** et la société suédoise **Widget AB**, la rémunération de la **SARL Widget** est déterminée selon la méthode du coût total majoré d'un mark-up de 10 %. Le terme dudit contrat exclusif est fixé au 31 décembre 2012.

Les résultats réalisés par la **SARL Widget**, au titre de son activité de fabrication, pour les exercices clos de 2007 à 2009 sont les suivants :

En milliers d'euro	2007	2008	2009
Chiffre d'affaires (CA)	3 200	4 100	5 090
Résultat d'exploitation (RE)	220	350	460
RE / CA	6,87%	8,54%	9,04%

Dans le cadre du changement de sa stratégie, qui privilégie désormais une politique financière à une politique industrielle, le groupe Widget décide de fermer l'usine de production de la **SARL Widget** à compter du 1^{er} janvier 2010, et de délocaliser la fabrication de tablettes pour enfants en Bulgarie (dans la zone franche Bucharly), en raison notamment de coûts de production nettement inférieurs (coûts de main d'oeuvre, coûts immobiliers...) mais également de la charge fiscale moindre (les sociétés qui s'installent dans la zone franche Bucharly bénéficient d'une exonération d'impôt sur les sociétés à hauteur de 50%). En conséquence, la société suédoise **Widget AB** met fin par anticipation au contrat de production conclu avec la **SARL Widget** et crée une nouvelle filiale **Newwidget Co** en Bulgarie.

Au cours de la période 2010-2011, la **SARL Widget** cède à la société bulgare **Newwidget Co** ses moyens de production (machines, outillages, chaîne de fabrication...) à un prix inférieur à leur valeur nette comptable et réalise les moins-values suivantes :

En milliers d'euro	2010	2011
Produits sur cessions d'immobilisations	2 057	2 303
Valeur nette comptable des immobilisations cédées	3 256	3 425
Résultat sur cessions d'immobilisations	- 1 199	- 1 122
Prix de pleine concurrence des immobilisations cédées	2 680	2 605

Suite à la fermeture du site de production français, le personnel de la **SARL Widget** en charge des activités de développement des techniques de production est mis à la disposition de la société bulgare **Newwidget Co**. Toutefois, les coûts afférents audit personnel continuent d'être supportés par la **SARL Widget** car les salariés sont toujours résidents de France. Ces coûts s'élèvent aux montants suivants :

En milliers d'euro	2010	2011	2012
Coûts du personnel mis à disposition de Newwidget Co	720	732	738

Par ailleurs, la fermeture de l'usine de production de la **SARL Widget** s'est traduite par le licenciement de près de 1000 employés. Les coûts liés à fermeture de l'usine (principalement le plan de sauvegarde pour l'emploi) ont été supportés intégralement par la **SARL Widget** à hauteur des montants suivants :

En milliers d'euro	2010	2011	2012
Charges exceptionnelles liées à la restructuration	1 500	15 100	22 000

À compter du 1^{er} janvier 2010, la **SARL Widget** exerce uniquement une activité de distribution des tablettes pour enfants sur le marché français. Sa rémunération est fixée sur la base d'une marge brute de 20 %. De plus, la société suédoise **Widget AB** lui facture désormais une redevance de marque égale à 15% de son chiffre d'affaires.

Depuis la restructuration, la **SARL Widget** subit des pertes importantes tandis que la société bulgare **Newwidget Co** est très profitable depuis sa création.

Questions :

1. Identifier les problématiques prix de transfert avant, pendant et après la restructuration y compris le transfert d'actifs de valeur.
2. Les coûts liés à la fermeture du site de production ont été intégralement supportés par la **SARL Widget**. Selon vous, quelle entité devrait supporter lesdits coûts ?
3. Quels sont les rehaussements qui pourraient être notifiés¹ ?

¹ Pour information, le calcul de la valeur actuelle nette s'effectue comme suit : $\sum_{t=1}^n \frac{FTP_t}{(1+K)^t}$ où

FTP_t = Flux de trésorerie prévisionnel de la période t

n = nombre total d'annuités

t = numéro de l'annuité

K = taux d'actualisation (= coût moyen pondéré du capital)

Aux fins de simplification, il est supposé que le taux d'actualisation est égal à 3% pour les années 2010 à 2012.